

Commune de MESNOIS
Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le Jeudi 30 janvier à 20 heures 00,
le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence
de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : BAIGUE Xavier, BERTHET Audrey, CABUT Danielle, CACHOT Jean, PEAN Franck,
PETITCOLAS Alain, ROUSSEL Frédéric, SORNAY Jean-Paul, conseillers.

Absents excusés : BERREZ Serge, RINGENBACH Sandra.

Secrétaire de Séance : ROUSSEL Frédéric a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

Approbation du compte-rendu du conseil du 12 novembre 2024 : Le compte rendu a été validé par le conseil municipal.

Point par le 1er adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

Une réunion avec l'ONF est prévue mercredi 12 février afin de travailler sur le plan de gestion, qui a été exceptionnellement prolongé de 5 ans, en raison des problématiques climatiques auxquelles sont confrontées les forêts jurassiennes

Mise en place du Compte Epargne Temps pour la Secrétaire de Mairie

Suite à sa demande, 5 jours seront déposés, suite au changement de législation sur les secrétaires généraux de mairie des communes de – de 2 000 habitants

Réactualisation de la délibération pour le régime indemnitaire pour la Secrétaire de Mairie qui passe en catégorie B, grade de rédacteur

Point par le Maire sur les travaux de la Mairie :

Le coût de la maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études s'élève à environ 13 000 € HT.

Les travaux s'élèvent à 175 000 € HT.

Subventions perçues : Département du Jura : 29 800.00 € - ETAT (DETR) : 54 500.00 € - Terre d'Emeraude Communauté : 10 000.00 €. Reste à charge : 94 300 €.

Il reste quelques finitions avant la réception des travaux.

Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux :

Concernant l'installation de 2 réserves à incendie et le déplacement d'un poteau, nous allons recevoir une aide de 13 500€ du Département.

Le logiciel de gestion d'eau va être installé en février. Nous devrions recevoir une aide de l'état de 7 400 €

Le compteur de l'ex maison BAILLY Gaston, rue four, a été déplacé hors de la propriété.

Point par le 2^{ème} adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication :

Cette année, 43 colis ont été distribués pour les habitants de plus de 70 ans de la commune.

La commune a aussi distribué 11 cartes jeune.

Recensement en cours, il reste à date huit foyers à recenser sur les 91 foyers de la commune.

L'association Beauregard va tenir une réunion d'information en février.

Projet de lotissement de l'Echallier :

Comptablement parlant, il est nécessaire de créer un budget annexe qui sera assujéti à la TVA

Le cahier des charges pour recruter le maître d'œuvre, rédigé avec l'aide des techniciens du Pays Lédonien, est lancé. Attente des réponses pour début mars

Délibération pour autoriser le Maire et le Premier Adjoint à signer les documents concernant le marché de maîtrise d'œuvre.

Délibération pour la taxe d'aménagement à prendre avant le 1er juillet 2026.

La séance est levée à 22h.